



Élaboration du Plan de transport de la Côte-Nord

Consultation par MRC sur le diagnostic

Compte rendu de la consultation de la MRC de La Haute-Côte-Nord
Les Escoumins
6 novembre 2000

TABLE DES MATIÈRES

Compte rendu

Annexe A : Sommaire des interventions

Annexe B : Liste des personnes présentes

Annexe C : Liste des documents déposés

Annexe D : Liste des communiqués de presse

Afin de faciliter l'analyse des enjeux soulevés, ce compte rendu les présente sans identifier les individus les ayant abordés. L'ordre dans lequel ils sont présentés ne réfère à aucun ordre particulier ni à aucune organisation visant à les prioriser les uns par rapport aux autres.

L'annexe A « Sommaire des interventions » constitue une transcription de chaque intervention dans l'ordre où elles ont été faites et en identifiant les intervenants.

Synthèse des enjeux soulevés

1) Un lien permanent sur le Saguenay

Étant donné que les délais liés à la construction d'un pont sur le Saguenay sont longs et que l'on constate une hausse des trafics supérieure aux prévisions de l'étude d'opportunité réalisée par le ministère des Transports, on aimerait que soient lancées dès maintenant les études qui permettront au projet d'aller de l'avant lorsque les débits de circulation le justifieront.

L'étude d'opportunité du ministère des Transports laisse plusieurs zones d'ombre qui demandent à être éclaircies, notamment quant à l'impact de la construction d'un pont sur le développement économique et touristique de la région.

2) Une région touristique en développement

La cohabitation camions – véhicules de plaisance sur la route 138 présente des risques. À cet égard, l'infrastructure doit être améliorée pour tenir compte de l'impact du tourisme sur l'économie.

3) L'importance de la route 138

Ce lien routier, vital pour l'économie régionale, nécessite d'importants investissements dans de nombreux secteurs où la géométrie déficiente le rend dangereux. L'aménagement d'aires de dépassement doit être envisagé. On doit la reconnaître comme lien interprovincial puisqu'elle est un point de passage obligatoire pour aller au Labrador.

4) L'impact des contournements des municipalités

Les dossiers sur d'éventuels contournements de municipalités devront être complets afin que l'ensemble des intervenants puisse prendre une décision éclairée.

Toutes les options devront être étudiées et les mesures compensatoires devront être évaluées.

5) La pérennité des installations portuaires

Dans le contexte actuel, où le gouvernement fédéral transfère ses installations portuaires au milieu, il est primordial de bien évaluer les impacts des options de développement maritime afin de garantir aux nouveaux propriétaires la capacité de maintenir les installations.

6) La route 172 et la route 385, des liens essentiels

Ces deux routes ne devront pas être oubliées.

Annexe A
Sommaire des interventions

Mot de bienvenue

M. Patrick Hamelin, directeur général du Conseil régional de développement de la Côte-Nord (CRDCN), souhaite la bienvenue aux personnes présentes et les remercie de s'être déplacées. Il présente rapidement l'ordre du jour et invite le directeur régional du ministère des Transports du Québec à dire quelques mots.

M. Claude Tremblay souhaite la bienvenue à l'assistance. Il explique que, dans le cadre du processus d'élaboration du Plan de transport de la Côte-Nord, le ministère des Transports rencontrera tour à tour la population de chacune des MRC de la Côte-Nord et du territoire de la Basse-Côte-Nord afin d'obtenir leur avis sur la situation des transports dans la région. Il s'agit d'une première tournée de consultation. Les commentaires et les avis exprimés lors de cette tournée alimenteront la rédaction d'une proposition de plan de transport devant être déposée au printemps 2001. Il rappelle que le plan de transport deviendra l'un des outils permettant d'orienter les actions futures du Ministère. Les représentants du MTQ n'entendent pas débattre de problématiques particulières, mais désirent plutôt que la discussion porte sur les grands enjeux liés au développement des systèmes de transport sur la Côte-Nord.

M. Claude Tremblay invite M. Marc Larin à faire une présentation qui résume les éléments contenus dans le document « *Vision des transports* ».

Présentation du ministère des Transports du Québec

En guise d'introduction, M. Marc Larin souligne que trois plans de transport ont déjà été déposés ailleurs au Québec (Outaouais, Québec et Montréal).

(Une copie papier de la présentation audiovisuelle a été remise aux personnes présentes. Elle ne sera donc pas incluse au compte rendu. Cependant, ce document est disponible sur demande.)

Pause (15 minutes)

Échanges et discussions

M. Yves Gendron réfère à l'axe 1 (traversée du Saguenay) et veut savoir quels sont les impacts des mesures annoncées par le ministère des Transports.

M. Claude Tremblay explique que certaines mesures ont déjà été prises. L'horaire a été ajusté et un troisième navire sera en service à l'été 2001. Tel que suggéré par l'étude d'opportunité et annoncé par le ministre délégué, le ministère des Transports entend suivre l'évolution des débits de circulation et procéder à l'évaluation de solutions lorsque certaines fréquences seront atteintes.

M. Yves Gendron annonce qu'il entend déposer un document à la fin de la soirée. Même si les améliorations apportées sont satisfaisantes pour l'instant, il aimerait que la construction d'un pont soit déjà sérieusement envisagée compte tenu des délais auxquels un tel projet fera nécessairement face. Si les études sont lancées dès maintenant, on sera prêt lorsque les débits justifiant le pont seront atteints.

M. Gabriel-Yvan Gagnon soutient que l'étude d'opportunité sur la traversée du Saguenay laisse certaines zones d'ombre, notamment quant à l'impact d'un pont sur le développement économique. Il estime que les coûts liés à l'attente excessive sont importants et que certaines entreprises n'ont peut-être pas vu le jour à cause du manque de compétitivité du réseau qu'entraîne l'absence d'un pont. Il considère que l'étude ne traite pas des mesures de mitigation. Les coûts liés à l'exploitation du service de traversier, sur 20 ou 30 ans, permettraient déjà de financer une partie de l'infrastructure. L'impact de l'absence du pont sur la pénétration touristique en région n'est pas non plus abordé dans l'étude.

M. Christian Tremblay cite en exemple une situation où un aller-retour entre Baie-Sainte-Catherine et Sacré-Cœur lui a pris 6 h 30 min. Le problème est criant.

M. Claude Tremblay précise que l'étude dresse, entre autres, le portrait des situations où les temps d'attente sont les plus longs et que les mesures correctives en place permettent de pallier à la majeure partie des problèmes. Cependant, certaines périodes restent encore difficiles.

M. Pierre Breton relève que l'étude d'opportunité considère une augmentation de 2 % des véhicules automobiles et de 2,5 % des camions lourds pour établir ses projections à long terme. Or, il s'avère que les taux réels sont respectivement de 3,5 % et de 6,6 %. Avec cette progression, les débits présumés en 2017 seront atteints en 2004. Il soutient qu'il faut cesser de consacrer des fonds à l'étude de solutions temporaires (nouveaux bateaux, déplacement du trafic vers la rive sud du fleuve, etc.) et qu'il est urgent de considérer la mise en place d'un lien permanent.

M. Claude Tremblay rappelle que l'option du pont n'est pas ignorée. Elle est considérée en comparaison avec d'autres alternatives, sur la base de plusieurs facteurs, dont les débits, les coûts et les bénéfices à retirer de chacune.

M. Jacques Gagnon relève que le document de consultation met autant d'emphasis sur le transport routier que sur le transport fluvial. À cet égard, il avance que la Côte-Nord est considérée comme une île par le gouvernement du Québec. Il considère que le lien routier doit être privilégié, plus particulièrement, la construction d'un pont sur le Saguenay.

M. Pierre Marquis se prononce contre la construction d'un pont au nom de la municipalité de Tadoussac.

M. Jacques Bussi res pr sente et d pose un m moire qui d crit la position de la municipalit  de Tadoussac. Ce m moire rel ve des  l ments sociaux, environnementaux et  conomiques. La municipalit  juge que la r fection de la route 138 est bien plus importante que la construction d'un pont.

M. Jacques Gagnon souligne que la pr sence d'un pont ne pourrait qu'aider l'industrie touristique r gionale.

M. Sylvain Falardeau constate chaque ann e que les touristes sont enchant s du traversier et que l' tat du service actuel est li  aux coupures du minist re des Transports.

Un citoyen non identifi  d sire savoir si le MTQ a d j   valu  la possibilit  de construire un lien ferroviaire de la C te-Nord jusqu'  Qu bec. Un tel projet cr erait de l'emploi.

M. Claude Tremblay indique que la g ographie nord-c ti re est mal adapt e au transport ferroviaire. Les co ts seraient exorbitants et le probl me de la travers e du Saguenay se poserait toujours. Le r seau routier n cessite des am liorations (en terme de zones de d passement et de travers es d'agglom rations, entre autres), mais constitue une meilleure option que le chemin de fer.

M. Christian Bouchard d pose le m moire de l'ATR de Manicouagan. Il estime que la r gion a des besoins plus urgents qu'un pont et demande l'appui du minist re des Transports et de la Soci t  des traversiers du Qu bec dans divers projets visant   augmenter l'achalandage touristique r gional. Il  voque le projet de Route des Baleines, l' tat des haltes routi res existantes, l' tat de la route 138 et le besoin d'animer les traversiers menant   la C te-Nord. Il souligne les am liorations significatives apport es aux gares fluviales et constate que le syst me de r servation de la STQ pr sente des d ficiences. Le pont doit  tre consid r  dans une perspective   long terme. M. Bouchard aborde  galement le sujet de la motoneige, particuli rement l'utilisation des ouvrages d'art sur la route 138 par les motoneigistes. Enfin, il rel ve le fait que la C te-Nord a  t  ignor e dans l'implantation de la Route verte.

M. Claude Tremblay affirme que les  l ments relevant de la STQ seront transmis   son directeur g n ral.

M. Johnny Gauthier transmet aux personnes présentes la grille tarifaire du pont de la Confédération, un ouvrage qu'on invoque beaucoup dans le dossier du pont sur le Saguenay. Il se demande si les usagers sont intéressés à payer 36,25 \$ de droit de passage pour une automobile et 103 \$ pour un camion.

M. Claude Tremblay mentionne que le gouvernement du Québec entend étudier la possibilité de partenariat avec le privé, et donc de péage, dans des situations où les usagers auraient une alternative, ce qui n'est pas le cas ici. Rien n'a été établi pour le péage.

M. Jean-Marie Delaunay rappelle qu'on parle du pont depuis les années '60. Il soutient que la construction d'un pont est primordiale pour l'industrie touristique. Il réfute les arguments de la municipalité de Tadoussac et considère que le pont ne nuira jamais à la région.

M. Jacques Gagnon affirme que si la route 389 est un lien interprovincial, c'est nécessairement le cas de la route 138.

M. Yves Gendron revient sur la nécessité d'améliorer la géométrie de la route 138, de l'adapter au transport lourd et de corriger les sites accidentogènes. Il évoque aussi le danger que représente la traversée de certaines agglomérations en Haute-Côte-Nord, entre autres Sainte-Anne-de-Portneuf et Longue-Rive. Dans le cas de contournements, il faudrait cependant envisager des mesures compensatoires pour les commerçants. De plus, il est nécessaire de prévoir une période de transition pour faciliter la prise en charge par les municipalités des portions de route traversant les villages.

M. Gabriel-Yvan Gagnon aborde le sujet de la dévolution des infrastructures portuaires du gouvernement fédéral vers les municipalités, plus particulièrement les coûts que celles-ci devront assumer afin d'assurer le maintien des installations.

M. Claude Tremblay indique que ces données sont incertaines et qu'elles sont connues de façon partielle.

M. Gabriel-Yvan Gagnon insiste sur le fait que le gouvernement fédéral se départit des infrastructures, mais qu'on semble préconiser le maritime. Il risque donc d'y avoir adéquation entre le trafic et la capacité de le supporter par les municipalités exploitantes. Le lien routier doit donc être priorisé. Il questionne aussi les investissements du MTQ sur la Côte-Nord versus d'autres régions.

Un citoyen non identifié aimerait savoir quels sont les plans du MTQ pour améliorer la route 138 à court terme.

M. Claude Tremblay lui rappelle le plan d'interventions Tadoussac–Bergeronnes qui prévoit des investissements importants sur dix ans, mais les travaux d'envergure sont soumis à des contraintes, spécialement environnementales, qui causent des délais.

M. Jean Dugré mentionne que, dans le cas d'un aménagement spécifique de ce plan d'interventions, il a été impossible d'aménager une aire de dépassement compte tenu du peu d'espace entre un lac et une falaise. Les normes ne pouvaient être rencontrées à des coûts acceptables sur ce site en particulier.

M. Claude Tremblay rappelle que les travaux sont soumis aux lois et règlements québécois. Certaines autorisations sont plus longues à obtenir et certaines procédures sont plus longues à compléter. On doit suivre les processus normaux et respecter les règlements en vigueur avant d'aller de l'avant.

M. Paul-Émile Deschênes constate que Sacré-Cœur est très peu présent dans la documentation du Ministère.

M. Pierre Marquis appuie une position exprimée précédemment quant aux délais parfois très longs pour la réalisation de certains projets. Il voudrait savoir pourquoi certains travaux ne pourraient pas être devancés.

M. Claude Tremblay répète que certains délais, particulièrement en matière d'environnement, sont longs.

M. Gabriel-Yvan Gagnon désire faire une mise au point et précise que le ministère de l'Environnement du Québec ne bloque pas les dossiers. Le ministre Brassard, lors de l'annonce du plan d'interventions Tadoussac–Bergeronnes, avait bien indiqué qu'il s'agissait de travaux de longue haleine.

M. Jacques Gagnon fait remarquer qu'il n'y a pas beaucoup d'aires de dépassement entre Tadoussac et Baie-Comeau. Il aimerait voir un axe aborder cette problématique spécifique.

M. Yves Gendron relève qu'il est peu question de la route 172 dans le document. Il mentionne aussi que les axes identifiés pour la route 385 ne sont pas nombreux compte tenu des problèmes liés à celle-ci.

M. Christian Bouchard aimerait savoir s'il existe des études quant à la proportion des investissements du MTQ sur la Côte-Nord vs d'autres régions.

M. Claude Tremblay l'informe que le budget de la Direction de la Côte-Nord du ministère des Transports en 2000-2001 est de 55 M\$. À l'échelle du Québec, ce montant s'élève à 2 MM\$.

M. Jean-Marie Delaunay se demande si les taxes perçues sur la Côte-Nord (essence, SAAQ, etc.) sont dépensées dans la région. Il avance que, dans le dossier du contournement de Sainte-Anne-de-Portneuf, le ministère des Transports doit étudier les deux scénarios (contournement et amélioration de la route actuelle) afin que l'ensemble des personnes concernées puisse prendre une décision éclairée.

M. Jean Dugré rappelle que les obligations du MTQ se limitent à étudier l'option du contournement, mais que ce projet sera soumis à des audiences publiques du BAPE et que ce sera l'occasion de débattre de toutes les options.

M. Jacques Gagnon souligne que la route 138 est la seule route pour l'ensemble des usagers, dont les camions lourds, et qu'à cet égard elle devrait passer à l'extérieur des villages. Des mesures compensatoires pour les commerçants touchés devront cependant être envisagées.

M. Claude Tremblay précise que des négociations sont en cours, que rien n'est définitif et que le dialogue se poursuit.

M. Yves Gendron aimerait savoir ce qu'on entend par « réaménager la traversée des agglomérations des Escoumins et de Forestville ».

M. Claude Tremblay lui explique que dans certaines municipalités où un contournement est plus difficile, le MTQ étudie la possibilité de procéder à diverses interventions afin d'améliorer la fluidité de la circulation.

M. Christian Bouchard revient sur le projet de Route des Baleines et soutient que dans le cas de contournement, le circuit touristique devrait évidemment passer dans les localités.

M. Marc Bouchard fait remarquer le peu de concertation entre les divers intervenants qui réalisent des travaux d'envergure dans sa municipalité. Il se demande si certains projets ne devraient pas être reportés afin de mieux les planifier.

M. Claude Tremblay mentionne que c'est un des objectifs du Plan de transport de la Côte-Nord.

M. Gabriel-Yvan Gagnon insiste sur le fait que dans le cas de relocalisation de la route 138, le MTQ devrait s'assurer qu'aucun accès additionnel au nouveau corridor ne sera donné. On ne doit faire aucun compromis sur la sécurité. Il revient sur la sous-utilisation des chemins forestiers. Si l'entretien de ce réseau était adéquat, peut-être le réseau public serait-il moins sollicité.

M. Christian Bouchard constate un problème de communication entre le MTQ et le milieu. Un comité de concertation devrait émaner du plan de transport.

M. Patrick Hamelin souligne l'existence d'un comité technique et d'un comité aviseur à l'œuvre dans le cadre de l'élaboration du Plan de transport de la Côte-Nord.

M. Claude Tremblay explique que cela fait partie du mandat du Service des liaisons avec les partenaires et les usagers et que l'on est présentement à faire la mise en place de ce service à la Direction de la Côte-Nord. La volonté est là, et des actions en ce sens seront posées au cours des prochains mois.

M. Jacques Ross soulève le fait qu'au moment de la relocalisation de la route 138 à l'ouest de Forestville, le MTQ n'a pas recréé d'espace où les camionneurs pourraient arrêter. Conséquence : les routiers font maintenant arrêt dans la municipalité, ce qui entraîne plusieurs plaintes relatives au bruit.

M. Claude Tremblay remercie les personnes présentes et mentionne que les commentaires recueillis permettront de parfaire la vision des transports qui servira de base à l'élaboration de la proposition du Plan de transport de la Côte-Nord. Il rappelle que ce document sera soumis à une consultation régionale unique où sera invité un groupe de personnes représentatives du milieu nord-côtier. Les représentants seront identifiés en concertation avec le Conseil régional de développement de la Côte-Nord.

Annexe B
Liste des personnes présentes

Nom	Organisme
Asselin, Guylaine	
Beaulieu, Denis	Kruger Côte-Nord
Beaulieu, Pierre	Kruger Scierie Beaulieu HCN
Bouchard, Christian	ATR Manicouagan
Bouchard, Denis	Sainte-Anne-de-Portneuf
Bouchard, Marc	Municipalité des Escoumins
Breton, Pierre	Société du pont sur le Saguenay
Brisson, Jacques	Commerçant
Brisson, Louise	Commerçante
Brisson, Normand	Municipalité de Sacré-Cœur
Bussièrès, Jacques	Municipalité de Tadoussac
Couture, Adélarde	Ministère des Ressources naturelles
Delaunay, Jean-Marie	Préfet de la MRC de La Haute-Côte-Nord
Deschênes, Marie-Lise	Regroupement des trappeurs Côte-Nord
Deschênes, Paul-Étienne	Maire de Sacré-Cœur
Deschênes, Rémi	Société des traversiers du Québec
Dufour, Camille	Commerçante
Dumont, Marcel	Transporteurs en vrac de Forestville
Falardeau, Sylvain	Société des traversiers du Québec
Gagnon, Gabriel-Yvan	Député du comté de Saguenay
Gagnon, Jacques	Municipalité des Bergeronnes
Gaudreault, Hervé	Radio-Canada
Gaudreault, Serge	Société des traversiers du Québec
Gauthier, Dany	Société des traversiers du Québec
Gauthier, Gaétan	Ministère des Régions
Gendron, Yves	MRC de La Haute-Côte-Nord
Hovington, Jos-Louis	Résident des Escoumins
Imbeault, Cécile M.	Transporteurs en vrac de Forestville
Imbeault, Claude	Tourbières Lambert inc.
Jobin, Benoît	Radio-Canada

<i>Lavoie, Patricia</i>	<i>Journal Haute-Côte-Nord</i>
<i>Maltais, Martin</i>	<i>Conseiller municipal, Forestville</i>
<i>Marquis, Pierre</i>	<i>Maire de la municipalité de Tadoussac</i>
<i>Ouellet, Louis</i>	<i>Rivière-Portneuf</i>
<i>Pygeon, Paul</i>	<i>Plein-Jour</i>
<i>Ross, Jacques</i>	<i>Ville de Forestville</i>
<i>Scallon, Anne</i>	<i>CLD de La Haute-Côte-Nord</i>
<i>St-Gelais, Sonia</i>	<i>Radio CHME H-C-N</i>
<i>Tremblay, Alain</i>	<i>MRC de La Haute-Côte-Nord</i>
<i>Tremblay, Christian</i>	<i>G.A.F.P.H.C.N.</i>
<i>Tremblay, Gaston</i>	<i>Maire de la ville de Forestville</i>
<i>Tremblay, Jean-Claude</i>	<i>Groupe conseil TDA</i>
<i>Tremblay, Nady</i>	<i>RTCN (Regroupement des trappeurs Côte-Nord)</i>
<i>Tremblay, Serge</i>	<i>Télévision régionale Haute-Côte-Nord</i>
TOTAL :	44 personnes

Annexe C
Liste des documents déposés

Ces documents sont disponibles sur demande.

Organisme, individu	Titre du document
Association touristique régionale de Manicouagan	Plan de transport de la Côte-Nord : Mémoire
Résumé	
<i>L'importance des liens maritimes et routiers est abordée. On y définit le projet de « Route des Baleines » et certaines demandes en matière d'aménagements routiers sont évoquées.</i>	
5 pages	

Organisme, individu	Titre du document
MRC de La Haute-Côte-Nord	Commentaires de la MRC de La Haute-Côte-Nord
Résumé	
<i>On y commente chacun des enjeux soulevés dans le document « Vision des transports » du ministère des Transports du Québec.</i>	
12 pages	

Organisme, individu	Titre du document
Municipalité de Tadoussac	Position du Village de Tadoussac
Résumé	
<i>La municipalité de Tadoussac y exprime son opposition au projet de pont sur le Saguenay en invoquant divers facteurs économiques, humains et environnementaux.</i>	
10 pages	

Organisme, individu	Titre du document
Les transporteurs en vrac de Forestville inc.	Mémoire
Résumé	
<i>En plus de faire une présentation sommaire de l'organisme, ce document propose six recommandations liées au transport routier .</i>	
7 pages	

Annexe D
Liste des communiqués de presse

Ces documents sont disponibles sur demande.

No	Date	Titre
PT-0001	11 octobre 2000	La consultation va de l'avant
PT-0002	18 octobre 2000	La population de la MRC de Minganie sera consultée le 23 octobre 2000
PT-0003	18 octobre 2000	La population de la MRC de Caniapiscau sera consultée le 26 octobre 2000
PT-0004	25 octobre 2000	Bilan de la consultation dans la MRC de Minganie
PT-0005	27 octobre 2000	Bilan de la consultation dans la MRC de Caniapiscau
PT-0006	1 ^{er} novembre 2000	La population de la MRC de La Haute-Côte-Nord sera consultée le 6 novembre 2000
PT-0007	7 novembre 2000	Bilan de la consultation dans la MRC de La Haute-Côte-Nord
PT-0008	15 novembre 2000	Bilan de la consultation dans la MRC de Sept-Rivières
PT-0009	17 novembre 2000	Bilan de la consultation dans la MRC de Manicouagan
PT-0101	31 janvier 2001	Bilan de la consultation sur la Basse-Côte-Nord